



Numéro 208

Le journal de la section sud inetum de solidaires informatique

Avril 2023

Le mois ci

En lutte pour nos retraites.....	1
Violences policières à Sainte-Soline.....	4
La chasse aux grévistes est ouverte.....	5
Solidaires Informatique, Késako ?.....	6
Et si vous étiez candidats sur les listes Solidaires Informatique ?.....	8
Les ptis déj Solidaires en IdF.....	9
De l'argent il y'en a.....	9
Tout sur la retraite progressive	10
Argent magique !.....	11

Nous suivre



EN LUTTE POUR NOS RETRAITES !

RÉFORME DES RETRAITES : ILLÉGITIME, INJUSTE ET INÉGALITAIRE

LE 49-3 UN DÉNI DE DÉMOCRATIE, QUI S'AJOUTE AU MÉPRIS DE LA COLÈRE SOCIALE !

Rejetée par l'ensemble de la population, la réforme a été passée en force par usage du 49.3 par le gouvernement Macron au mépris de la démocratie. Ainsi, il n'y a eu ni débat, ni vote final. La démocratie parlementaire a été bafouée, tout comme la démocratie sociale : Macron a refusé de recevoir les organisations syndicales et a affiché son mépris des salarié-es et de la population lors de son interview du 22 mars, jetant de l'huile sur le feu.



La réforme pénalise les salarié-es confronté-es à des facteurs de pénibilité, les carrières longues, les travailleurs-euses en situation de handicap. Elle pénalise les plus précaires qui ont subi des périodes de chômage, et les femmes aux carrières heurtées. Elle rompt avec le principe d'égalité affirmé par la déclaration des droits de l'homme de 1789 et la constitution.

**ILLÉGITIME, INJUSTE ET INÉGALITAIRE,
LA RÉFORME DES RETRAITES BAFQUE LES RÈGLES
CONSTITUTIONNELLES, ET EST OPÉRÉE AU DÉTRIMENT DE
LA POPULATION ET DANS L'INTÉRÊT SEUL DU CAPITAL.
ELLE DOIT ÊTRE RETIRÉE !**



RÉFORME DES RETRAITES
MACRON DÉGAINE LE 49.3

Prochaine

REUNION EN LIGNE
le mardi 04/04
de 17h30 à 19h00.

La mobilisation pour les retraites

Réunion en ligne sur

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

SOLIDAIRES INFORMATIQUE
Île-de-France

vous invite à un petit-déjeuner le
jeudi 20 avril entre 8h et 11h30

Plus d'infos en p 9...

MACRON CHOISIT LA FUITE EN AVANT !

Tout va bien, Macron valide et renforce sa méthode et son programme comme si de rien n'était : "on va continuer d'avancer à marche forcée". En ressortant les arguments de janvier et nous faisant à nouveau le coup de la "nécessité" d'une réforme retraite, à laquelle personne ne croit, le président montre qu'il vit dans une bulle de mépris. Du retrait de la loi retraite brutale, injuste et injustifiée, il n'est pas question.

Au contraire, il met son pied sur l'accélérateur sur sa politique ultra-libérale, notamment avec la réforme sur le RSA (soumis à pressions et conditions) puis nous a fait une liste à rallonge pour noyer le poisson. Nous le voyons, le pouvoir est fébrile : la mobilisation l'oblige à parler salaires et travail. Mais agiter un hochet devant le mouvement social ne nous fera pas perdre de vue que nous n'aurons rien sans mobilisation.

Il a eu le culot de dire que les syndicats refusent toute réforme et qu'il y a une volonté de s'abstraire de la réalité. Puisqu'il le faut, voici la réalité :

- une grande majorité de la population et une ultra majorité des travailleuses et des travailleurs rejettent la loi retraite, l'exécutif est minoritaire partout,
- une énorme mobilisation sociale depuis des mois avec des millions de participant.es sous l'impulsion d'une intersyndicale unie et soudée,
- la multiplication, et encore plus depuis le 49.3, des débrayages, des grèves, des actions de blocage de l'économie, avec un soutien massif de la population,
- une répression policière d'une violence inouïe qui rappelle les violences policières subies dans les quartiers populaires, contre les syndicalistes depuis la loi travail ou contre les gilets jaunes.

MACRON PREND UNE GRAVE RESPONSABILITÉ : NON SEULEMENT IL ABÎME NOTRE DÉMOCRATIE, NON SEULEMENT IL FAIT LE CHOIX DE LA VIOLENCE CONTRE LE MOUVEMENT SOCIAL MAIS EN PLUS, EN REFUSANT DE VOIR LA RÉALITÉ SOCIALE, IL OUVRE LES PORTES À L'EXTRÊME DROITE.

REFORME DES RETRAITES : MACRON S'EXPRIME !



EN AVRIL, ON ENTERRE CETTE RÉFORME DES RETRAITES !

Le pouvoir est fébrile et commence à bouger pour sauver les meubles : pour la première fois, l'intersyndicale serait reçue par E. Borne, l'aspect obligatoire du SNU est reporté, un budget pour les bourses a été trouvé, et les visites officielles sont annulées..

C'est le rapport de force, les grèves et les blocages qui font reculer Macron !

L'intersyndicale nationale a appelé à continuer les actions locales et à faire du **jeudi 6 avril** une nouvelle grande journée de grève et de manifestations pour maintenir la pression et forcer au retrait.

Nous sommes dans la capacité de gagner. Notre victoire renforcera notre rapport de force pour aller plus loin, sur les salaires, sur la crise écologique, sur le chômage, l'accès aux logements ou les droits des étrangers.



LA MOBILISATION ET GRÈVE DU 6 AVRIL À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE EST L'OCCASION D'ENFONCER LE CLOU ! PLUS QUE JAMAIS, NOUS ALLONS GAGNER !



SOLIDAIRES INFORMATIQUE EN LUTTE ET EN IMAGE !

Solidaires Informatique, partout en France, participe activement aux grèves, blocages et manifestations. Quelques photos de mars 2023 qui illustrent l'engagement sans concession des militant-es Solidaires.



Nantes



Lyon



Bordeaux



Toulouse



Dijon



Niort

VIOLENCES POLIÉIÈRES INOUÏES POUR PROTÉGER LES MEGABASSINES !

Ces projets d'accaparement de l'eau pompée dans les nappes phréatiques, au seul profit de l'agro-agriculture, sont une hérésie écologique, une catastrophe pour la biodiversité.

Une minorité ne peut privatiser l'accès à l'eau et conforter son modèle productiviste mortifère pour l'avenir de la planète.

L'eau est un bien commun qu'il faut protéger et rendre accessible au plus grand nombre.

Notre lutte est juste car l'urgence écologique est aussi une urgence sociale, une urgence vitale.

Ce samedi 25 mars, c'est plus de 30 000 personnes qui se sont réunies près de Sainte-Soline à l'appel de la Confédération paysanne, Bassines Non Merci et les Soulèvements de la Terre mais aussi de plus de 100 organisations associatives et syndicales pour enfoncer le clou d'une mobilisation populaire grandissante et mettre un terme aux chantiers de méga-bassines. Par ailleurs, lors du festival de l'eau, des invité-es internationaux ont pu dénoncer l'accaparement de l'eau et leurs conséquences désastreuses sur leurs terres, comme la privatisation de l'eau au Chili. Des cortèges impressionnants en nombre et festifs ont entrepris d'encercler la Bassine de Sainte-soline.

Mais comme le mouvement contre la réforme des retraites le montre déjà, le gouvernement utilise comme seule réponse à nos revendications le 49-3 et la brutalité policière... pour mieux continuer d'engraisser les capitalistes et leurs projets mortifères !

Sur les bassines, malgré des propositions de dialogue répétées depuis septembre 2021, le gouvernement n'a eu comme réponse que l'usage décomplexé d'armes de guerre contre ses opposant-es comme il l'a à nouveau prouvé ce week-end.

Alors que l'un des cortèges avait réussi à s'introduire brièvement dans le chantier, les violences policières ont été sidérantes de brutalité : plus de 200 blessé-es ont pour l'instant été recensé-es. Parmi eux et elles, une quarantaine de personnes ont des plaies profondes (délabrantes) et des éclats surtout au niveau des jambes et du visage, à cause des grenades de désencerclement et des tirs de LBD. Une dizaine de blessés graves ont même été transférés au CHU.

Un manifestant est dans le coma avec son pronostic vital engagé, notamment car le SAMU a été empêché par les forces de l'ordre d'accéder au site (documenté par Le Monde, Médiapart...) , deux autres ont leur pronostic fonctionnel engagé. Cette violence est absolument criminelle quand on sait qu'il s'agissait pour la police de protéger un cratère vide et à la préfète de sauver la face.

Le gouvernement, avec un Gérald Darmanin qui se vante dans les médias que les forces de l'ordre ont utilisé plus de 4 000 grenades, assume pleinement l'usage d'armes létales de guerre face à des manifestant-es venu-es défendre et exprimer leurs convictions pour une autre gestion de l'eau et pour un autre modèle agricole. Très loin des prétendus "écoterroristes".

L'Union syndicale Solidaires, en participant à l'organisation de cette action, réaffirme son engagement écologique et son soutien à la lutte contre les méga-bassines aux côtés de BNM et Les Soulèvements de la Terre. Nous ne laisserons pas une minorité accaparer l'eau, bien commun, pour son seul profit. Les méga-bassines sont des projets mortifères qui détruisent le cycle de l'eau au détriment de la population et plus largement au détriment du vivant.



Solidaires informatique à Sainte-Soline
pour lutter contre le pouvoir du capital

**PLUS QUE JAMAIS LE COMBAT CONTRE LA
CONSTRUCTION DE MÉGABASSINES EST JUSTE
ET S'INTENSIFIE ENCORE ! NO BASSARAN !**



Ministères et patrons contre les grévistes : Nous ne les laisserons pas faire !

Il semble que certaines entreprises tentent d'empêcher leurs salarié·es d'exercer leur droit de grève. Que le patronat du numérique mente délibérément, ou soit incompétent au point de se méprendre sur le droit élémentaire, une rapide mise au point s'impose :

- › Tout·e salarié·e du privé peut s'associer à un mouvement de grève à l'appel national d'un syndicat, qu'il soit représentatif ou non
- › Il n'y a pas besoin d'être syndiqué·e pour faire grève.
- › Il n'y a pas de préavis pour faire grève dans le privé (sauf rare exception)
- › Le droit de grève est un droit constitutionnel, inscrit dans l'article 7 du préambule de la Constitution de 1946, elle-même référencée dans la Constitution de 1958.
- › Aucune sanction ne peut être appliquée pour avoir fait grève.
- › Les représailles envers un·e gréviste (sur son salaire, sur ses avantages ? avertissement ?) peuvent être considérées comme de la discrimination (dans le Code du Travail comme dans le Code Pénal).

Par un article de l'Humanité, nous apprenons que les services du ministre du « Travail » Dussopt collaborent avec le patronat pour licencier les salarié·es grévistes et les salarié·es protégé·es en leur expliquant comment contourner le droit !

Solidaires Informatique s'engage, dans le mouvement actuel contre la réforme des retraites, à défendre, judiciairement et financièrement s'il le faut, tou·tes les salarié·es de l'informatique, des bureaux d'études et du jeu vidéo qui feraient l'objet de pressions, représailles, discrimination pour avoir fait grève.

Le patronat (avec la complicité du ministère du Travail) voudrait s'arroger le droit d'autoriser ou pas la grève ?

La grève est un droit inaliénable des travailleuses et travailleurs, nous le ferons respecter.

<https://www.humanite.fr/social-eco/droit-de-greve/revelation-le-ministere-du-travail-ouvre-la-chasse-aux-syndicalistes-grevistes-788023>



SUD Groupe INETUM, SOLIDAIRES INFORMATIQUE, KESAKO ??

> **SUD groupe INETUM** est la section du syndicat Solidaires Informatique, 1ère organisation syndicale de l'UES INETUM, qui représente les intérêts des salarié.e.s du groupe depuis 2006. Notre syndicat a pu défendre pendant toutes ces années de nombreux salarié.e.s, les aider grâce à sa présence prépondérante dans l'ensemble des instances représentatives du personnel, participer à toutes les négociations mais aussi initier mobilisations pour les salaires, la mutuelle, le travail de nuit, ...

> **SUD groupe INETUM** conseille chaque jour les salariés face à leurs difficultés et leur situation personnelle, accompagne de dizaine de salarié.es chaque année lors d'entretien préalable à sanction et devant les prudhommes lorsque cela est nécessaire, conteste devant l'inspection du travail et les tribunaux les difficultés d'application des accords d'entreprise et de la convention collective.

Le syndicat **SOLIDAIRES INFORMATIQUE** couvre les secteurs de l'informatique, du conseil, de l'expertise et du jeu vidéo. Présent dans une centaine d'entreprises, le syndicat connaît une croissance importante depuis sa création. Notre présence forte au sein du syndicat nous permet de mener des combats communs avec d'autres ESN, partager nos expériences et de mutualiser nos forces.

Le syndicat **SOLIDAIRES INFORMATIQUE** est membre de l'Union Syndicale SOLIDAIRES.

3 VALEURS



Nous défendons tous les salariés sans exception, nous essayons de créer des liens de solidarité entre tous, car c'est ensemble que nous sommes les plus forts.



Si chaque syndicat a ses priorités, ses modes de gouvernance, nous sommes persuadés que les meilleurs résultats s'obtiennent dans l'unité. Nous nous associons aux collectifs et associations qui partagent nos valeurs.



Nous consultons les salarié.e.s avant de définir nos revendications au cours des différentes négociations, nous consultons nos adhérent.e.s qui décident de la signature des accords.

3 OBJECTIFS



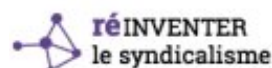
Parce qu'un.e salarié.e informé.e peut mieux se défendre, nos élu.e.s s'engagent à venir vous voir, à diffuser régulièrement et par tous moyens toutes les informations à notre connaissance sur la politique de l'entreprise, les négociations en cours, les accords, la convention collective et le droit du travail.

Inscrivez-vous à notre lettre d'information sur www.sudgfi.fr



Parce que Solidaires Informatique est un syndicat de terrain et de luttes, nous serons toujours à vos côtés pour mener des actions collectives, des saisines de l'inspection du travail ou des tribunaux compétents pour défendre et améliorer nos droits, tant au niveau interprofessionnel, de l'entreprise ou de la branche pour établir un rapport de force favorable à la négociation.

Ensemble nous sommes plus forts, Faisons entendre notre voix !



Solidaires Informatique est un syndicat jeune avec un fonctionnement démocratique.

Avec nous, ce sont les adhérent.e.s et les salarié.e.s qui décident. Conscient que les problématiques sociales font parties du champ syndical, Solidaires Informatique et son Union Syndicale s'engagent pleinement sur le logiciel libre, les questions environnementales, les luttes internationales, le féminisme, la lutte contre le racisme et toutes formes de discriminations...

La section SUD du Groupe inetum revendique :

Proximité

Solidaires Informatique se veut un syndicat de terrain qui connaît les salarié.e.s, les métiers, les managers et RHH locaux.

SUD Groupe INETUM a obtenu le maintien des périmètres régionaux pour les CSE afin de maintenir des élus de proximité qui puissent vous informer, vous aider quotidiennement et mener des actions auprès de vous

salaires

SUD Groupe INETUM revendique des augmentations collectives, pour que personne ne reste sur le bord du chemin, pour que chacun profite des fruits de son travail et de la croissance du Groupe. SUD INETUM revendique la mise en place d'un accord d'intéressement pour un meilleur partage des richesses.

Conditions de travail

Ce ne sont pas quelques babyfoots qui règlent les problèmes des conditions de travail. SUD Groupe INETUM réclame des bureaux où l'intimité de chacun sera respectée, où le confort sera assuré. Nous réclamons le contrôle de la charge de travail et le respect de l'articulation vie privée / vie professionnelle.

Environnement

La transition écologique ne peut se faire sur le dos des travailleur.se.s et des précaires. SUD Groupe INETUM réclame la prise en charge à 100 % des abonnements transports, des primes au co-voiturage, l'augmentation des IK vélo.

Egalité professionnelle

SUD Groupe INETUM réclame la suppression des écarts salariaux femmes / hommes toujours constatée, la mise en place de jours « enfants malades », une lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence au travail.

SOLIDAIRES INFORMATIQUE s'engage :



Contre les inégalités salariales, contre toutes discriminations, contre les violences faites aux femmes, l'Union Syndicale Solidaires s'engage chaque jour. Solidaires lutte auprès des collectifs pour un monde non patriarcal, pour le respect de toutes les femmes. Contre les violences et les discriminations nous devons aussi agir syndicalement.



Solidaires Informatique s'engage pour le climat, pour la transition écologique. Conscient de l'impact de nos métiers et de l'urgence climatique, le syndicat analyse, propose et participe activement aux collectifs pour lutter contre le réchauffement climatique auprès de nombreuses ONG et soutient les combats locaux comme la lutte contre les méga-bassines pour partager et préserver l'eau.



Solidaires est un syndicat antifasciste qui lutte contre toute forme de discrimination, le racisme en particulier. Solidaires s'engage dans les luttes des sans-papiers. Parce que l'extrême droite combat l'unité et l'intérêt des travailleur.se.s, Solidaires combat l'extrême-droite.

Élections CSE 2023 Et si vous étiez candidat-e sur les listes SOLIDAIRES INFORMATIQUE ?



LES MISSIONS DU CSE

Le Comité Social et Economique a en charge de nombreuses prérogatives. Le travail est diversifié et chaque élu.e choisira son activité en fonction de ses affinités et motivations.

- › Suivi économique : suivi économique et stratégie de l'entreprise, formation et GPEC, égalité professionnelle, politique handicap, ...
- › Organisation des activités sociales et culturelles : choix des activités, mise en place, critères d'attribution, suivi budgétaire.
- › Défense des salariés : remonter à la direction et obtenir des réponses sur les réclamations individuelles et collectives des salariés (salaires, astreintes, temps de travail, discrimination, rupture de contrat, ...)
- › Santé, Sécurité, et Conditions de Travail : Consultation sur les aménagements, les risques professionnels, alertes et enquêtes sur les conditions de travail, impact environnemental de l'activité de l'entreprise.

LES MOYENS DES ELU-ES AU CSE

L'accord sur la mise en place des CSE sera négocié prochainement.

Le précédent accord prévoyait que les élu-es disposent de temps de délégation pour effectuer leurs missions :

- › 26 heures par titulaire (partageables avec les suppléant-es)
- › 10 heures supplémentaires pour les membres de la Commission Santé Sécurité au travail
- › 10 heures supplémentaires pour le secrétaire et le trésorier

Le CSE se réunit une fois par mois pendant une journée avec la présence des seul.es élu.es titulaires, et des suppléant.es en cas de remplacement. Une journée de préparation est aussi prévue qui ne s'impute pas sur les heures de délégation.

Les élu-es ont droit à une formation sur le fonctionnement du CSE pour remplir au mieux leurs missions pour l'intérêt des salariés

ALORS MOTIVÉ-E ?

Vous voilà motivé.e mais l'inquiétude vous gagne. Que va dire mon client ? Comment gérer mes nouvelles activités avec ma mission ? Pas de panique, c'est à vos responsables de gérer la relation avec le client pour lui expliquer les quelques absences que vos délégations vont générer. Les clients ont eux aussi des représentants du personnel, ils utilisent eux aussi leurs services, il n'y a donc pas de réelle difficulté. Le CSE est un travail d'équipe, vous serez toujours entouré et chacun donne ce qu'il peut donner.

Vous voilà convaincu.e ? Vous avez encore des questions ?

Contactez-nous pour en parler : contact@sudgfi.fr

Les p'tit dej SOLIDAIRES en Île de France.

Les salariés ont été nombreux à se présenter au local Syndical Solidaires Informatique Section Sud INETUM, lors de l'échange proposé le 13 Mars dernier au STORIES.

Nous allons donc renouveler ce rendez-vous, nous invitons tous les salariés qui sont intéressés à venir rencontrer les représentants Solidaires Informatique au local syndical qui se trouve au rez-de chaussée, à droite au fond du couloir, au STORIES :

Venez nombreux.ses le lundi 20 avril entre 8H et 11H30 au STORIES.

Nous vous proposons, autour d'une collation, un temps d'échanges sur tous les sujets qui vous intéressent : la réforme des retraites, le télétravail, vos conditions de travail, le licenciement, salaires, pression managériale, stress au travail, formation, situation des seniors etc...

Aucune question ne sera laissée de côté, vos préoccupations sont toutes légitimes. Nous vous aiderons à y voir plus clair et à connaître mieux vos droits en matière de travail.

Ne restez pas isolé, contactez-nous ou syndiquez-vous, venez nous rejoindre, et trouver le soutien et les réponses à vos questions !

Pour nos salaires comme pour nos retraites, de l'argent il y'en a !

Le mois dernier, Solidaire Informatique Inetum lançait une consultation en ligne pour décider ensemble de la suite à donner au mouvement pour les augmentations de salaire chez Inetum. Dors et déjà, plus de 75% des voix s'expriment en faveur d'une poursuite du mouvement.

Aujourd'hui, les mobilisations sont toutes orientées vers la lutte pour la défense de nos retraites, pour autant, le sujet des salaires reste d'une actualité brûlante pour les salariés. Comme dans le cas des retraites, l'érosion de nos salaires est causée par l'accumulation des richesses au profit de quelques uns avec la bénédiction du gouvernement.

Solidaires Informatique reste donc pleinement mobilisé sur la question des salaires chez Inetum. Nous allons continuer à solliciter la nouvelle direction sur le sujet et poursuivre nos efforts pour reconstruire une intersyndicale autour de la question des augmentations de salaires.

De l'argent il y'en a, il faut le partager autrement, au bénéfice de nos retraites comme de nos salaires !

Participez à la consultation en ligne sur :

<https://framaforms.org/salaires-decidons-ensemble-de-la-suite-du-mouvement-1677576770/>



LA RETRAITE PROGRESSIVE : COMMENT CA FONCTIONNE ??

La retraite progressive permet à un salarié de percevoir une partie de ses pensions de retraite tout en exerçant une ou plusieurs activités à temps partiel.

Chez INETUM, il n'existe aujourd'hui aucun accord favorisant cette fin de carrière.

Solidaires Informatique revendique depuis longtemps un accord mieux-disant que la loi et sera, une fois de plus, autour de la table pour le défendre lors des prochaines réunions paritaires.

Ces dispositions permettent de pallier l'usure professionnelle et de mettre en place des mesures de prévention. Elle offre la possibilité aux salariés qui le souhaitent d'aménager leur temps de travail de façon conforme à leurs aspirations, au cours des années qui précèdent leur départ en retraite, pour permettre une transition progressive entre la vie professionnelle et la retraite.

Les conditions pour en bénéficier :

- Avoir 60 ans ou plus
- avoir validé au moins 150 trimestres
- exercer une ou plusieurs activités à temps partiel
- Toutes les catégories de salariés sont concernées
- La pension d'invalidité ne peut pas se cumuler avec une retraite progressive.

Le fonctionnement :

- La durée globale de travail à temps partiel doit représenter entre 40 % et 80 % de la durée de travail à temps complet.
- Le montant de l'indemnité versée est calculé comme pour un départ en retraite définitive.
- La retraite progressive peut-être suspendue en cas de reprise à temps plein.
- La retraite progressive cesse automatiquement le jour du départ à la retraite définitive.

Les démarches :

- Obtenir l'accord de l'employeur pour du travail à temps partiel. Ce dernier n'est pas tenu d'accepter sauf si un accord d'aménagement de fin de carrière le prévoit.
- Faire une demande de retraite progressive à la CARSAT.

Impacts sur la retraite définitive :

- Les trimestres à temps partiel sont validés comme pour un travail à temps plein.
- La loi autorise l'employeur et le salarié à cotiser aux caisses de retraite sur une base de temps plein.

NOS 8 REVENDICATIONS POUR UN ACCORD D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL EN FIN DE CARRIERE

- Tous les salariés âgés de 60 ans et plus peuvent demander un temps partiel
- Le temps partiel ne pourra pas leur être refusé
- L'aménagement du temps de travail sera établi en accord avec le manager
- L'avenant de temps partiel est conclu pour une durée d'un an, reconductible
- Inetum prendra en charge la part patronale et la part salariale des cotisations aux caisses de retraite (régime de base et complémentaire Agirc-Arrco) sur une assiette correspondant à un emploi à temps plein.
- L'indemnité de départ à la retraite sera calculée sur la base d'un temps plein.
- Le 13ème mois et/ou les primes vacances et de fin d'année seront calculés sur la base d'un temps plein.
- Un entretien annuel de fin de carrière sera proposé à tous les salariés de 60 ans et plus, par les services RH, pour identifier leurs difficultés et les informer des dispositifs d'aménagement du temps de travail.

Argent magique : les tours de passe-passe de 5 banques françaises soupçonnées de fraude fiscale.

Natixis prise la main dans le sac.

Ce 28 mars, on apprenait que 5 grandes banques françaises étaient perquisitionnées à la demande du parquet national financier (PNF) sur des soupçons de « blanchiment aggravé de fraude fiscale ». Une opération hors norme, « la plus importante de l'histoire du PNF ». Parmi ces 5 grandes banques prises la main dans le sac, figure Natixis, la banque à laquelle Inetum a confié la gestion de l'épargne salariale.

Les profiteurs de crise font sécession

Alors que le gouvernement ne cesse de mettre en avant le manque d'argent dans les caisses de l'état pour justifier ses attaques contre les salariés de ce pays et notamment sa réforme des retraites, on voit bien que les riches, dont les caisses ne désemplassent pas, sont toujours plus habiles pour éviter la solidarité nationale. Un nouvel exemple flagrant de ce que l'on appelle la "sécession des riches".

De l'argent, il y'en a !

Grâce à la crise Covid et à l'inflation galopante actuelle, les actionnaires et les financiers s'enrichissent toujours plus et l'argent coule à gros bouillons dans leurs poches. Il faut bien qu'ils en fassent quelque chose et si possible sans payer un centime d'impôt à l'Etat, c'est à dire à la collectivité.

Natixis sans complexe

C'est pourquoi les grandes banques Françaises leur proposent des montages financiers toujours plus complexes pour échapper à l'impôt. Ainsi BNP Paribas, Société générale, Exane (filiale de BNP Paribas), HSBC, Natixis sont suspectés d'avoir permis à des investisseurs d'échapper à la taxe sur les dividendes d'actions d'entreprises françaises cotées.

"L'argent magique n'existe pas". Non mais les banques et les riches semblent bien adroits pour l'escamoter, ni vu ni connu. "Il est là... Hop ! il n'est plus là... Merci m'sieurs dames !"

Il est grand temps que les salariés prennent le contrôle des profits qui sont le fruit de leur travail afin de les investir dans ce qui est utile à toute la population et non pas seulement à une poignée de financiers et d'actionnaires sans scrupules.

Imposons un autre partage des richesses au profit de toutes et tous !

De l'argent pour les retraites, les salaires et les services publics, il y'en a !



Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.

Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05	Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Norbert FAISANT (DS IDF)	06 12 27 04 05	Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06
François PELTIER (RS IDF)	06 62 49 26 81	Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)	06 51 09 87 25
Murielle TORRES RIVAS (DS IDF)	06 83 63 28 20	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Patrick POUS (DS Rhône-Alpes)	06 95 87 88 31
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Steven LOPES (RS Nord)	06 29 86 56 81	Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46		